

FAIRE PEAU NEUVE AU CSS



PAR **Isabelle Lessard**

Depuis plus de 30 ans, les milieux de travail québécois ont adopté un mécanisme permettant aux travailleurs et aux employeurs d'unir leurs efforts pour réduire les lésions professionnelles. Ce mécanisme, mis de l'avant avec l'adoption de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST), est le comité de santé et de sécurité (CSS). Prévus par la loi pour les entreprises comptant plus de 20 travailleurs, classées dans les groupes prioritaires 1 et 2, les CSS se retrouvent aussi dans bien d'autres entreprises. En effet, beaucoup d'entre vous avez adopté, volontairement, ce mécanisme afin de favoriser l'engagement d'un plus grand nombre de personnes en SST et de travailler en équipe à l'amélioration du milieu de travail.

Pour tous ceux qui ont déjà un CSS, il est peut-être temps, en 2012, de faire peau neuve pour le moderniser et améliorer son fonctionnement. Et, pour ceux qui ont l'intention d'en créer un, pourquoi ne pas adopter, dès maintenant, des pratiques gagnantes !

UN COMITÉ, C'EST D'ABORD DES PERSONNES !

Un comité, c'est avant tout un regroupement de personnes qui doivent travailler conjointement dans un dossier précis ou vers un objectif clairement identifié. Le premier actif ou atout du comité, c'est évidemment les personnes qui le composent. Comme il s'agit de comités paritaires, les membres du CSS représentent tant les travailleurs que l'employeur. Toutefois, en gardant en tête qu'ils ont un objectif commun au sein du CSS, ces personnes doivent avoir des qualités qui doivent être évaluées lors du recrutement ou du renouvellement du mandat des membres. Voici quelques qualités.

- *Être crédible* – Chaque membre du CSS doit constamment démontrer son engagement envers l'amélioration de la SST. Il doit respecter les règles SST de l'entreprise en donnant l'exemple et être à l'écoute des besoins du personnel.

- *Être leader* – Quelle que soit leur allégeance, les membres du CSS doivent être reconnus comme des *leaders* en SST. Ce sont des gens qui peuvent influencer les pratiques sécuritaires et qui ont le courage d'intervenir lorsque les équipements ou les comportements présentent des risques.
- *Pouvoir travailler en équipe* – Certains points discutés peuvent ne pas faire consensus au sein du comité. Il faut alors être capable de discuter de ces éléments dans le respect et la confiance, et avec une bonne ouverture d'esprit... pour ne pas y laisser sa peau !

Des membres choisis en tenant compte de ces qualités peuvent définitivement apporter un vent de renouveau au sein du comité.

Si certaines de ces qualités font défaut aux membres actuels, un rafraichissement dans la formation les aidera peut-être à acquérir les habiletés souhaitées, ce qui nous amène au point suivant.

UN PETIT LIFTING DANS LES COMPÉTENCES

Après avoir identifié les personnes qui feront du comité un atout dans votre gestion de la SST, vous devez vous assurer que tous les membres (actuels ou futurs) ont les compétences nécessaires pour mener les projets à terme. Certaines compétences générales devraient être acquises par tous, quel que soit le milieu de travail. D'autres peuvent être plus spécifiques, selon le besoin de l'entreprise. Pensons à la nécessité de connaissances plus approfondies en matière de sécurisation des machines.

Les compétences générales peuvent se diviser en deux catégories.

- Les compétences relationnelles : on réfère ici à des habiletés de com-

munication, à la bonne conduite de réunion, ou encore au travail d'équipe, etc.

- Les compétences techniques : cela peut être des techniques d'identification des risques, d'enquête d'accidents, de résolution de problèmes, ou encore des connaissances de base comme les lois et les règlements en SST, les facteurs de base qui influencent les changements de comportement, etc.

C'est à l'aide de formations appropriées que vous pourrez donner un second souffle aux membres du comité.

RAFFERMIR LE MANDAT ET RAPPELER LES RESPONSABILITÉS

Un comité qui se cherche, tourne en rond ou a malheureusement l'impression de perdre son temps, est bien souvent un comité dont le mandat n'est pas bien défini. Il est alors grand temps de le clarifier. Mais qu'est-ce qu'un mandat ? Le Grand dictionnaire terminologique nous donne cette définition : c'est la « description de la mission confiée à un comité ou à un autre groupe, précisant notamment les objectifs des travaux à exécuter et délimitant les sujets qui seront abordés ». Autrement dit, votre mission et les fonctions prévues du CSS.

Quelle est la mission de votre CSS ? Une réflexion de groupe à ce sujet permettrait de s'entendre, au départ, sur ce point crucial afin d'éviter d'éventuelles dérives. À titre d'exemple, la mission pourrait être de : participer aux efforts de prévention de l'entreprise en identifiant les conditions dangereuses et en émettant des recommandations pour les éliminer.

Ainsi, il sera possible de définir votre cadre d'intervention. Certains comités choisissent d'adopter les fonctions énoncées à l'article 78 de la LSST. D'autres choisissent d'élargir leurs fonctions, par exemple, informer le

personnel sur différents risques, faire une tournée d'inspection mensuelle, participer aux enquêtes lors des accidents avec blessures graves, valider les règles de sécurité, mettre à jour le plan d'urgence, etc. En fait, toutes les activités peuvent être inscrites dans un plan d'action annuel de votre CSS.

Un conseil pour celui-ci : il arrive que certains confondent leur mandat avec celui qui appartient au comité de négociation, or ce n'est pas le lieu pour régler des litiges ayant trait aux relations de travail. Il y a déjà tant de dossiers à traiter au CSS !

Pour être pleinement efficace, il y a lieu d'attribuer des rôles et des responsabilités à chaque membre du CSS, que ce soit lors des réunions ou de la conduite d'activités en prévention.

SE DOTER D'UNE STRUCTURE

DYNAMISER VOS RÉUNIONS

Si vos réunions du CSS sont des périodes de grâce que vous attendez avec impatience : dites-nous votre façon de procéder. On vous invitera comme conférencier ! Par contre, si celles-ci s'étirent, sont sources de frustration ou perçues comme inutiles, il serait temps de leur donner un peu de tonique, histoire de les dynamiser.

Le premier pas à franchir, c'est de se doter d'une structure. Pour ce faire, il vous faudra préciser les éléments suivants :

- la fréquence et les dates de réunion pour l'année
- l'ordre du jour de la réunion – ce sera votre meilleur allié pour éviter les digressions
- un avis de convocation adressé aux membres suffisamment tôt pour qu'ils puissent se préparer adéquatement

- le choix d'un local confortable et disposant de l'équipement audiovisuel nécessaire
- des règles du jeu claires sur la conduite de la réunion, dont le respect d'autrui
- le mode de prise de décisions
- la rédaction du contenu du procès-verbal de la réunion
- les responsabilités pour le suivi de la réunion

Certains déplorent, à l'occasion, que la célèbre liste d'épicerie se retrouve encore dans des réunions de CSS. Une seule façon permet de régler cela : changer la culture et faire en sorte que les besoins des travailleurs soient pris en charge par les superviseurs et les gestionnaires de premier niveau, le plus tôt possible. Il leur revient de faire le suivi de ces demandes. Seuls les problèmes pour lesquels on n'a pas de solution devraient être discutés au CSS.

ET, SURTOUT, ÊTRE VISIBLE AU QUOTIDIEN

La remise à neuf de votre comité ne sera pas complète tant que vous n'aurez pas travaillé à l'apport le plus important et le plus visible du CSS : les actions effectuées à l'extérieur des réunions, au jour le jour. Les membres du CSS, qu'ils soient représentants de l'employeur ou des travailleurs, sont des ambassadeurs de la SST auprès de tous les employés.

À ce titre, ils doivent sensibiliser le personnel et favoriser une saine culture SST dans l'entreprise. Certaines activités doivent également être réalisées de façon régulière. Bien sûr, il y a l'enquête d'accident et l'inspection des lieux, mais il y a plus, comme participer à des groupes ergonomiques, organiser des activités de promotion sur le mieux-être au travail, etc.

Est-ce une vision idéaliste du CSS ? Pas vraiment. Comme certains rep-

tiles, vous pouvez muer et faire peau neuve. Cela vous permettra de grandir davantage ! Une fois le mécanisme enclenché, vous ne voudrez probablement plus revenir en arrière...